

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Science politique parcours Coopération internationale et ONG

Science politique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR de droit,
sciences
politiques et
sociales



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais

Présentation

Ce Master 2 propose une formation à la fois théorique et pratique en lien avec la coopération internationale et les ONG.

Objectifs

L'objectif de ce Master 2 Coopération Internationale et ONG (recherche et professionnel) est de former des étudiants à une pratique courante et concrète de la coopération internationale, ce qui suppose une bonne connaissance du droit international applicable aux différents enjeux de coopération (droits de l'homme, humanitaire, environnement, du développement), ainsi que du milieu et des pratiques des organisations multilatérales et des acteurs non gouvernementaux dans ces domaines.

Savoir-faire et compétences

L'acquisition de compétences transversales sera un objectif de la formation, à savoir :

- Des connaissances théoriques pour développer des plaidoyers juridiques et politiques ;
- Capacité à participer à la réflexion stratégique d'un comité de direction ;
- Le développement de qualités pédagogiques écrite et orale ;
- La maîtrise de l'anglais opérationnel ;
- La conduite de projet ;
- Le management d'équipe ;
- La conduite de réunion ;
- Le travailler en autonomie et en équipe ;
- La capacité à communiquer en public et au sein d'un groupe.

De même, les étudiant.e.s ou stagiaires auront développé des compétences spécifiques à cette formation

- Maîtriser l'environnement géopolitique, sur des questions comme les droits de l'Homme, l'humanitaire ou encore l'environnement ;
- Maîtriser les outils d'analyse des informations géopolitiques ;
- Faire preuve d'une capacité d'analyse et de réflexion personnelle ;
- Maîtriser un sujet théorique ;
- Maîtriser un appareil scientifique ;



- Maîtriser les savoirs professionnels relatifs au champ de la coopération internationale et des ONG en français et en anglais.

Organisation

Contrôle des connaissances

Soutenance de stage, mémoire.

Admission

Conditions d'admission

En première année de Master (la première année intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI) est commune aux 4 parcours de M2 Science politique de l'université Sorbonne Paris Nord) :

- Être diplômé d'une licence de sciences sociales ou politiques (bac +3) ;
- l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac +3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation précisant le parcours souhaité en seconde année ;
- un CV ;
- les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat ;
- les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).

Les dossiers de candidature au Master 1 Mention Science politique seront examinés par la commission de sélection

du Master Mention Science Politique de l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord.

En deuxième année de Master :

- Accès direct dans un des quatre parcours de M2 pour les titulaires du M1 mention Science politique « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI), UFR DSPS, Université Sorbonne Paris Nord ;
- Le ou les souhaits de parcours de M2 du titulaire du M1 seront soumis à l'approbation des responsables de parcours, si nécessaire un entretien d'orientation sera organisé. Procédure de candidature externe pour un accès en seconde année, parcours Master coopération internationale et ONG.

Peuvent candidater :

- Les titulaires d'un Master 1 ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD en droit, sociologie, sciences politiques, AES, sciences économiques, histoire, géographie, géopolitique, LEA.
- Les professionnels bénéficiant d'une procédure de validation des acquis d'expérience (VAE).

Sélection sur dossier et entretien ; l'admission des candidat.e.s externes sera prononcée par les responsables du parcours en fonction des places disponibles.

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation précisant le parcours souhaité et présentant le projet professionnel de l'étudiant.e ;
- un CV ;
- les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat ;
- les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).

Modalités de candidature

Candidatures en M1 : Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>



Candidatures au M2 : Plateforme « Ecandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Capacité d'accueil

25 étudiants maximum

Pré-requis obligatoires

Avoir validé ou être en cours de validation d'un Master 1 ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD ou équivalent.

Pré-requis recommandés

Bon niveau d'anglais.

Et après

Poursuite d'études

Doctorat.

Insertion professionnelle

Au plan professionnel, cette formation vise notamment à préparer les étudiants à travailler dans des ONG en matière de protection des droits de l'homme, de sauvegarde de l'environnement et ou encore d'action humanitaire. La dimension généraliste du Master 2 peut permettre aux étudiants désireux d'intégrer (ou de créer) une ONG d'occuper des postes aussi divers que logisticien, chargé de communication, responsable de zone géographique, par exemple.

D'autres possibilités s'offrent aussi aux étudiants formés par ce Master 2 : intégrer une collectivité territoriale (ville, département ou région) investie ou désirant s'investir dans des activités de coopération décentralisée internationale, se préparer aux concours nationaux (Quai d'Orsay) et internationaux (organisations internationales) de la fonction diplomatique, occuper des postes de mécénat humanitaire ou environnemental d'entreprise privée, postuler aux métiers de la communication et du journalisme sur les questions internationales, occuper une fonction d'attaché parlementaire avec une spécialisation sur l'international, etc.

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Antoine Pécoud

Responsable pédagogique

Despina Sinou

Responsable administratif

Samantha MAKENGO

☎ 01 49 40 32 90

✉ m2ong.dsps@univ-paris13.fr

📍 Bureau H 211

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Organisation

La formation est délivrée en deux ans.

La première année (semestres 1 et 2) est intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI). Commune aux quatre parcours de Master Mention Science Politique proposés par l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord, elle présente des choix fléchés pour accéder au parcours « coopération internationale et ONG » en M2. (CF. les indications données dans le programme ci-après)

En première année de master :

- Les étudiants doivent acquérir des connaissances fondamentales en sciences sociales (sociologie, science politique, économie) et en droit. Ils doivent aussi développer leurs premiers savoir-faire professionnels tant en termes d'action publique que de relations internationales.
- Ils/elles feront à la fois un mémoire et de préférence un projet tuteuré

En deuxième année de master :

- Les étudiant.e.s doivent acquérir des connaissances fondamentales en sciences sociales (sociologie, science politique, économie) et en droit. Ils doivent aussi développer leurs premiers savoir-faire professionnels sur la pratique des ONG et la coopération internationale.
- Ils/elles feront à la fois :
 - le stage de fin d'étude est obligatoire. Il doit être d'une durée de trois mois au moins (dans une ONG, une organisation intergouvernementale, un ministère ou une collectivité territoriale impliqués dans une activité internationale, une entreprise développant une activité de mécénat international, etc.). Il permet de tester l'adaptabilité professionnelle des étudiants en fin de formation. Le stage donne lieu à une soutenance en anglais ou français.
 - Un mémoire (80 pages environ) est assuré par les étudiants tout au long de l'année universitaire en français ou en anglais. Ce mémoire doit permettre aux étudiants d'approfondir un thème qui les intéresse en vue de leur prochaine activité professionnelle ou de recherche.